

Lettre aux Riverains

Implantations exceptionnelles de terrasses

Du 10 mai au 27 septembre 2025

Meaux, le 02 mai 2025

Madame, Monsieur,

Avec Julien LELOUP, Conseiller municipal délégué aux travaux, à la voirie, aux commerces et aux marchés, nous sommes pleinement mobilisés pour soutenir du mieux possible l'activité des commerces de proximité.

Dès le samedi 10 mai 2025 et comme l'an dernier, nous lancerons la dispositif « **CAP SUR LES TERRASSES** ». L'objectif est de favoriser, à la belle saison, les emplacements en extérieur pour les restaurateurs, les bars et les cafés notamment.

Pour que ces terrasses puissent s'installer en toute sécurité, nous sommes dans l'**obligation de piétonniser la rue Saint Rémy, à l'angle de la rue des vieux moulins, de 11h00 à 15h00 et de 18h30 à 22h00 les vendredis et les samedis.**

Toutes les dispositions seront prises afin de mettre en place les signalisations nécessaires à l'information et à la sécurité de tous.

Le service voirie (tél : 01 83 69 02 50) et le service commerce (tél : 01 83 69 01 83) sont à votre écoute pour toute informations complémentaire.

Je reste avec l'ensemble de mon cabinet à votre entière disposition au 01 60 09 85 60 et par mail à bureau.ducabinet@meaux.fr.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

Jean-François Copé

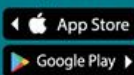
Ancien ministre, Maire de Meaux,
Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux



Nouveau site internet
www.ville-meaux.fr



Nouvelle appli
MyMeaux
disponible !



Suivez l'actualité de la ville
sur nos réseaux sociaux



Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération

Meaux
Fiers de notre histoire

Bien cordialement à vous
Jean-François Copé